

DEMANDE À TOUS LES RÉSIDENTS DE TOKYO EN RÉPONSE AU NOUVEAU CORONAVIRUS (COVID-19)

- De très nombreuses personnes sont actuellement atteintes de la COVID-19. Une augmentation supplémentaire serait dangereuse. Il y a danger.
- L'état d'urgence a été déclaré à Tokyo. L'important, à l'heure actuelle, c'est de rester chez vous autant que possible.
En outre, évitez de rencontrer des gens ou de parler à qui que ce soit.
- L'état d'urgence a été déclaré pour vous demander de modifier votre quotidien.

En vigueur : du 8 février (Lundi) 00h00 au 7 Mars (dimanche) 23h59

Personnes qui résident à Tokyo

Restez chez vous

- Dans toute la mesure du possible, **restez chez vous**. En particulier, **ne sortez pas après 20h00**.
- **Ne sortez de chez vous qu'en cas de nécessité absolue, et réduisez le temps passé à l'extérieur.**
Le terme « nécessité absolue » signifie aller à l'hôpital ; sortir acheter de la nourriture, des médicaments, des articles de première nécessité ; faire de l'exercice physique, de la marche, etc. pour garder la forme.
- **Ne sortez pas de Tokyo pour vous rendre dans une autre préfecture.**

Personnes qui tiennent un commerce

Réduisez les heures d'ouverture

Commerces concernés : **restaurants, karaoke**, autres*

Horaire d'ouverture autorisée : **de 5h00 à 20h00**
(**Horaire de vente autorisée d'alcool : de 11h00 à 19h00**)

*Autres lieux concernés :
théâtres, cinémas, lieux de rencontre, hôtels,
installations sportives, musées, bibliothèques, etc.

